

REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ÉCRITURE "AU-DELÀ DES LIGNES" : DÉCOUVREZ LES LAURÉATS 2018 !



© Aurélien Faïdy / M6

Mardi 26 juin s'est tenue à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis la remise des prix de la 3^{ème} édition du concours d'écriture « Au-delà des lignes ». Le concours est mené par la Fondation M6 et l'Education Nationale dans 26 structures pénitentiaires*, en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire. Il a pour ambition de lutter contre l'exclusion des personnes détenues en rupture avec l'écriture**, enjeu majeur pour lutter contre la récidive.

Cette 3^{ème} édition, sur le thème « **Demain** », a récompensé :

- **Mohammed Ali** pour son texte « *Demain...* », dans la catégorie Débutants
- **Ramin**, pour son texte « *Sans titre* », dans la catégorie Intermédiaires
- **Ronan**, pour son texte « *Sans titre* », dans la catégorie Confirmés (majeurs)
- **Noufou**, pour son texte « *HIER je fus, DEMAIN, je serai* », dans la catégorie Confirmés (mineurs)

[Découvrir les textes des lauréats](#)

207 femmes, hommes et mineurs incarcérés ont pris la plume autour du thème « Demain », accompagnés par les enseignants de l'Education Nationale lors d'ateliers d'écriture. Tous ont partagé un moment d'échange autour du plaisir des mots avec les membres du jury venus à leur rencontre entre les murs, entre janvier et avril dernier.



Chaque participant a reçu le recueil de cette édition 2018, dans lequel l'ensemble des textes est publié ([disponible sur demande](#)).

Chaque lauréat pourra bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel à sa sortie de prison.

La Fondation remercie chaleureusement les participants, les enseignants, les personnels de l'administration pénitentiaire qui ont rendu ce concours possible. Un grand merci également aux membres du jury 2018 pour leur investissement auprès des participants au concours :

Eric Aujas, Education nationale - IEN Lettres-Histoire et Géographie, Académie de Lille

Sylvie Charbonnel, IA IPR Etablissements et vie scolaire, Académie de Créteil

Maxime Chattam, Romancier

Valérie Decroix, Directrice interrégionale des services pénitentiaires du Grand-Est

Jacques Expert, Romancier

Elsa Guiol, Journaliste à Marie-Claire

Nicolas Jacquard, Journaliste Le Parisien

Anne-Sophie Monglon, Auteur et conseil littéraire

Eric Nedelec, Coordonnateur national à l'ANLCI

Plana Radenovic, Journaliste et auteur

Nathalie Renoux, Journaliste M6 et marraine de la Fondation M6

Laurent Ridel, Directeur Interrégional des services pénitentiaires Paris-Île-de-France

Rachid Santaki, Romancier, scénariste

Valérie Tong Cuong, Écrivain, musicienne



© Aurélien Faidy / M6

En donnant la plume à ceux qui ne la prennent jamais, la Fondation M6 veut lutter activement contre l'exclusion des personnes détenues en rupture avec l'écriture.

À propos de la Fondation M6

Depuis 2010, la réinsertion des personnes détenues est au cœur des préoccupations de la Fondation M6. C'est un choix de mécénat guidé par la volonté du Groupe M6 de s'engager pour une cause peu soutenue mais répondant à un véritable enjeu sociétal : la récidive. Ainsi, la Fondation soutient et met en place des projets autour de trois grands axes : l'accompagnement et le retour vers l'emploi, la lutte contre l'illettrisme et l'accès à l'éducation et la culture comme vecteur de resocialisation. En 8 ans, un peu plus de 19 000 personnes détenues et leur famille qui ont bénéficié de nos actions. [Plus d'infos](#).

À propos de l'enseignement en milieu pénitentiaire

L'éducation est un droit fondamental et universel. Toutes les personnes détenues doivent avoir accès à une éducation de qualité au sein des établissements pénitentiaires, service public assuré par l'Éducation nationale. L'acquisition de connaissances et de compétences, la préparation des diplômes, du certificat de formation générale à des diplômes universitaires vont permettre aux personnes détenues de mieux s'insérer à la vie sociale et professionnelle.

Les mineurs et les personnes détenues ne maîtrisant pas les savoirs de base bénéficient, en priorité, de cet enseignement. Pour les personnes illettrées, il s'agit de développer tout type de pédagogie et d'action permettant de sortir de cette situation.

À propos de l'Administration Pénitentiaire

Les actions culturelles en milieu pénitentiaire, comme dans le cadre du concours d'écriture "Au-delà des lignes", sont organisées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), en lien avec les chefs d'établissement pénitentiaire. Chaque année, et dans l'ensemble des établissements français, ils investissent une grande variété de champs artistiques, en partenariat avec des structures culturelles à portées locale, régionale ou nationale. Ces projets s'inscrivent dans les missions de prévention de la récidive et de réinsertion confiées à l'administration pénitentiaire.

Contacts presse :

Fondation M6 :

Emmanuelle Tanneau – emmanuelle.tanneau@m6.fr – 01 41 92 27 11

Direction de l'administration pénitentiaire – communication :

Jocelyn Defawe – Jocelyn.Defawe@justice.gouv.fr - 01 70 22 83 16

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris – communication :

Marie Dormieu - marie.dormieu@justice.fr - 01 46 15 93 33

** Directions Interrégionales de Lille, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et d'Île-de-France.*

*** Avec 35% de personnes en grande difficulté de lecture dans les prisons françaises (11% en situation d'illettrisme), la mobilisation autour de l'illettrisme est un enjeu majeur contre la récidive.*